

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 25 juin 2015

Date de la convocation du Conseil municipal : 18.06.2015

PRESENTS: M.M SAHUC J.B., RESSEGUIE M., GIBERT P., BOUZERAND FI., MESLEY E,
RAYNAL G., DELFAU J., RUAUX B; SCHROEVEN R; MARTINEZ C; GARRIGUES J-M.

EXCUSES: ; MESLEY E, RAYNAL G SCHROEVEN R;

Préambule.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire remercie les élus, les associations, les bénévoles et artistes qui ont conduit à la réussite du spectacle présenté par la Compagnie Sputnik ainsi qu'au succès des journées patrimoine menée par l'association « Les Amis du Quercy Blanc ». Ces événements valorisent notre commune et notre village qui se prête bien à ce type de spectacle. Il serait intéressant de renouveler cette initiative, mais les restrictions budgétaires ne peuvent que nous montrer réservés quant à cette décision...à suivre

Modification simplifiée du PLU.

L'enquête publique concernant ce dossier est ouverte depuis le 15 juin et se termine le 17 juillet.

La DDT demande la rédaction d'un rapport de présentation ainsi que d'autres documents complémentaires.

Une nouvelle argumentation sera nécessaire pour qu'elle autorise la zone AUX ainsi que la possibilité de construire des bâtiments agricole en zone N.

Plusieurs demandes de modification sont acceptées, cependant, le dossier doit être corrigé avant d'être validé dans sa totalité.

Avant de donner un avis favorable à la demande de PC formulée pour un hangar agricole, en zone A, le CM demande une photo, depuis la place de Flaugnac, simulant la construction.

Affaire PC Siréjol/commune de Flaugnac/Devaud

M. Devaud a fait appel auprès de la cours d'appel de Bordeaux pour demander l'annulation du jugement, prononcé le 29/01/2015 par le tribunal administratif de Toulouse.

Après avoir pris connaissance du mémoire proposé par Maître Mazars (avocat de la commune), le CM vote une délibération autorisant M. le Maire à ester en justice.

Accessibilité des Etablissements recevant du Public (ERP)

La loi impose un programme de travaux afin de rendre les établissements publics accessibles au public. Plusieurs démarches, documents, études techniques et financières sont nécessaires à l'élaboration du dossier à présenter avant le 27 septembre 2015.

Questions diverses.

Local citoyen

M. Resseguier a participé à une réunion de programmation des travaux. Les terrassements sont prévus le mercredi 29 juillet. Les bénévoles pourront ensuite réaliser la plate forme et la construction.

Aires de propreté.

Le CM déplore le comportement de quelques personnes qui déposent des encombrants (TV, canapés, matelas...) sur les aires de propreté. L'entretien des ces aires est à la charge de la commune.

Commune nouvelle

Une réunion, avec l'ensemble des élus municipaux de l'ancien canton de Castelnaud est organisée à Castelnaud, le lundi 2 juillet, en présence du secrétaire général de la Préfecture. Le CM exprime son hostilité à une telle pression pour nous conduire dans cette démarche.